

## Contacts :

Philippe Lemarchand ou Martine Chéron

Attachés de presse Insee de Normandie

Tél : 02.31.15.11.14 ou 02.35.52.49.75

Mél : [philippe.lemarchand@insee.fr](mailto:philippe.lemarchand@insee.fr)

Mél : [martine.cheron@insee.fr](mailto:martine.cheron@insee.fr)

Caen, le 27 juin 2016

## Les non-salariés : des effectifs en croissance

**Les non-salariés sont 135 500 en Normandie et de plus en plus nombreux. Leur progression est un phénomène récent. Le non-salariat reste une forme d'emploi très présente, voire dominante, dans des activités traditionnelles comme l'agriculture, le commerce et la construction. Il progresse dans certaines activités de service, encouragé par la création du régime de l'auto-entreprise. Mais, dans ce cas, il assure rarement un revenu suffisant pour vivre. Un tiers des auto-entrepreneurs conservent par ailleurs une activité salariée.**

Depuis plus d'une décennie, l'emploi non salarié augmente. Ce constat représente un changement important par rapport aux décennies passées, au cours desquelles des phénomènes économiques et sociaux de grande ampleur ont provoqué la baisse de l'emploi non salarié dans tout le pays. En effet, la concentration de la production agricole dans des exploitations toujours plus grandes et de plus en plus mécanisées a provoqué l'exode rural : des centaines de milliers de paysans sont partis à la recherche d'un emploi salarié dans les villes, surtout dans l'industrie. Parallèlement, l'emploi artisanal s'est amoindri au fur et à mesure que la production de masse se développait dans les grandes unités manufacturières. Enfin, avec le développement de la grande distribution, les employés en grande surface ont remplacé nombre de petits commerçants.

Pendant des années, ces mouvements de repli l'ont emporté largement sur l'augmentation de l'emploi non salarié dans certaines professions des services, comme la santé. En France, le début des années 2000 marque la fin de la baisse de l'emploi non salarié et la récession de 2008-2009 a accéléré le phénomène. Cette récession a été marquée par la baisse de l'emploi salarié, surtout dans l'industrie, puis dans la construction et dans certaines activités tertiaires. Par ailleurs, garder un emploi stable est devenu de plus en plus difficile. Cela a généré une forte pression sur les personnes sans emploi ou en situation de précarité pour qu'ils créent leur propre emploi, et donc pour sortir du salariat. La création du statut d'auto-entrepreneur, le 1er janvier 2009, est venue accompagner ces nouveaux comportements.

En Normandie, la fin de la baisse de l'emploi non salarié a tardé à apparaître en raison du poids de l'agriculture dans la région, qui a connu jusqu'à ces dernières années une concentration synonyme de baisse des emplois. La croissance de l'emploi non salarié, est donc plus récente qu'en France et un peu plus faible. Entre fin 2007 et fin 2013, les emplois non salariés ont augmenté de 12 400, et même de 14 500 hors agriculture, sylviculture et pêche. Sur ces six années, les effectifs salariés ont baissé, eux, de 57 000.

En 2011, parmi les 135 500 non-salariés normands, les agriculteurs sont les plus nombreux (28 600). Viennent ensuite les commerçants, artisans des métiers de bouche (boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie) et les pharmaciens (25 100 au total). Près de 20 000 (15%) sont des auto-entrepreneurs.

La proportion des auto-entrepreneurs est de un sur deux dans certaines activités de services aux personnes ou aux entreprises (coaching, publicité, traduction, conseil, communication...). L'investissement nécessaire pour le démarrage de l'activité y est en général faible, ce qui rend plus facile la décision de franchir le pas de la création d'entreprise. La part des auto-entrepreneurs est également élevée dans les activités culturelles et dans l'enseignement.

Un tiers des auto-entrepreneurs de Normandie exercent une activité salariée, dans le même domaine d'activité ou non. En effet, l'auto-entreprise apporte des revenus souvent très modestes et il est possible aussi que des salariés qui créent leur activité hésitent à rompre entièrement avec leur emploi salarié antérieur. En 2011, les auto-entrepreneurs ont déclaré en moyenne 380 euros par mois, toutes professions confondues, contre 2 550 euros déclarés en moyenne aux organismes de protection sociale par les autres non-salariés normands dans l'ensemble des secteurs non agricoles et 1 480 euros dans l'agriculture.

Sept emplois non salariés sur dix sont occupés par des hommes, alors que la proportion est seulement de un sur deux chez les salariés. Parmi les non-salariés, les taux de féminisation les plus forts se situent dans certaines activités de service : coiffure et soins de beauté (88 %), professions paramédicales (72 %), action sociale (62 %). Un non-salarié sur dix a 60 ans ou plus (contre 2 % chez les salariés).

**Insee Analyse Normandie N°11**  
**Consultez gratuitement cette étude sur le site de l'Insee**  
<http://www.insee.fr/normandie> (rubrique publications)